



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Seine-Maritime

# Vous modifiez le contrat de votre apprenti, le service apprentissage simplifie vos démarches

## Option 1

Gratuit

Lors de l'établissement de votre contrat d'apprentissage, vous aviez choisi la prestation d'accompagnement du contrat d'apprentissage de la CMA 76 (63 €) ou vous aviez opté pour le e-apprentissage. La CMA 76 est à vos côtés pour toute la durée du contrat. Comment faire ?

- Compléter la demande d'avenant de contrat au verso. La retourner par courrier à la CMA 76 avec les pièces demandées. Le service apprentissage rédige votre avenant au contrat et vous l'adresse pour signature.

**Votre avenant au contrat est enregistré !**

## Option 2

Lors de l'établissement de votre contrat d'apprentissage vous n'aviez pas opté pour la prestation d'accompagnement, la CMA 76 vous propose de prendre en charge l'élaboration de l'avenant au contrat d'apprentissage.

Pour 18 €, la CMA 76 est à vos côtés pour toute la durée du contrat. Comment faire ?

- Compléter la demande d'avenant de contrat au verso. La retourner par courrier à la CMA 76 avec le règlement et les pièces demandées. Le service apprentissage rédige votre avenant au contrat et vous l'adresse pour signature.

**Votre avenant au contrat est enregistré !**

## Option 3

Vous ne souhaitez pas bénéficier de notre accompagnement, vous vous chargez de toutes les formalités liées à l'établissement de l'avenant au contrat d'apprentissage pour permettre son enregistrement.

Comment faire ?

- 1 Connectez-vous sur [www.cma76.fr](http://www.cma76.fr), téléchargez et remplissez le CERFA n°10103\*06, à l'aide de la notice.
- 2 Imprimez votre CERFA en 3 exemplaires et envoyez les pour visa au CFA.
- 3 Envoyer à la CMA 76 les 3 exemplaires originaux<sup>2</sup> pour enregistrement.

Le service enregistrement contrôle et valide votre avenant au contrat. Il est conforme,  **votre avenant au contrat est enregistré !**

- 4 Dans le cas où l'avenant ne serait pas conforme, son enregistrement sera refusé et votre dossier vous sera retourné. Vous devrez recommencer la saisie d'un nouveau CERFA.

<sup>1</sup> Prestation d'accompagnement de 18 € à la charge de l'employeur. Autre tarif, nous consulter. Tarifs au 01/01/16.

<sup>2</sup> Signés de toutes les parties accompagnés des pièces justificatives demandées

## DEMANDE D'ETABLISSEMENT D'UN AVENANT A UN CONTRAT APPRENTISSAGE

Document à compléter et adresser accompagné des pièces demandées :  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime - 135 Boulevard de l'Europe - 76043 ROUEN Cedex 1  
Tél : 02 32 18 23 23 - Services à votre disposition de 9H à 12H

### EMPLOYEUR

Dénomination :  Siret :

Nom et Prénom du chef de l'entreprise : \_\_\_\_\_ L'employeur est un ascendant de l'apprenti :  Oui  Non

Code APE :  Organisme cotisations S.S. :  URSSAF  MSA

Adresse du lieu d'apprentissage : \_\_\_\_\_ Nbre de salariés hors apprentis :

CP :  Ville : \_\_\_\_\_ Convention collective : \_\_\_\_\_

Téléphone :  Portable :  N° d'identification Convention collective (IDCC) : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Caisse de retraite complémentaire des salariés : \_\_\_\_\_

### MAITRE D'APPRENTISSAGE

CONDITIONS POUR ETRE MAITRE D'APPRENTISSAGE (Nouveau formateur, joindre les justificatifs)

Le chef d'entreprise ou un salarié pouvant justifier :

- soit d'un **diplôme équivalent** à celui préparé par l'apprenti et de **2 ans de pratique professionnelle** (hors période de formation)
- soit de **3 ans de pratique professionnelle** en relation avec la formation envisagée par l'apprenti (hors période de formation)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le :

### APPRENTI

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ CP :  Ville : \_\_\_\_\_

N° d'enregistrement de son CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

### AVENANT CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Date d'EFFET de l'avenant :

**Avant de transmettre votre demande d'avenant, merci de vérifier auprès du Centre de Formalités des Entreprises de la CMA 76 que toutes vos formalités sont à jour.**

**Motif Avenant, merci de cocher la case concernée :**

- Prolongation du contrat suite à un échec à l'examen
- Modification du diplôme préparé - Intitulé du diplôme : \_\_\_\_\_
- Changement de CFA - Nom et adresse du nouveau CFA : \_\_\_\_\_
- Autres motifs : nouveau maître d'apprentissage, rémunération, état-civil apprenti(e), reconnaissance travailleur handicapé etc...  
Merci de préciser : \_\_\_\_\_
- Modification de la situation juridique de l'entreprise
- Changement d'adresse d'exécution du contrat

**Joindre tous les justificatifs et attestations nécessaires à la vérification du motif de l'avenant.**

### MANDAT ENTREPRISE

- J'atteste sur l'honneur que le Maître d'apprentissage désigné ci-dessus remplit les conditions de compétence
- Lors de l'établissement de mon contrat d'apprentissage, j'ai choisi la prestation d'accompagnement du contrat d'apprentissage de la CMA 76 (63 €) ou j'ai opté pour le e-apprentissage. **Dans ce cas cette prestation est gratuite.**
- Lors de l'établissement de mon contrat d'apprentissage je n'ai pas opté pour la prestation d'accompagnement. **Je mandate la CMA 76 et je m'acquitte de la somme de 18 € à l'ordre de CMA 76.**

Date :

Si vous choisissez de ne pas avoir recours à notre accompagnement, vous devez procéder vous même à l'élaboration de votre avenant au contrat, recueillir le visa du CFA et le déposer avec toutes les pièces justificatives à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime. Dans ce cas il n'est pas utile de nous retourner cette fiche.

Signature du chef d'entreprise et cachet de l'entreprise

L'envoi de ce formulaire vaut acceptation  
des mentions ci-dessus.

<sup>1</sup> La prestation d'accompagnement de 18 € est à la charge de l'employeur. Tarifs au 01/01/16.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la CMA76 pour la finalité suivante : établissement d'un avenant à un contrat d'apprentissage. Le destinataire des données est le service Apprentissage de la CMA76.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant au service Apprentissage de la CMA76. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.